

LA VEILLE DE VOTRE SÉJOUR

La veille de votre séjour, un infirmier du service vous contactera, généralement en début de matinée. Il répondra à vos questions, reverra avec vous les modalités d'accueil de votre séjour et vous donnera les recommandations en lien avec votre état de santé et l'intervention dont vous allez bénéficier.

Pour les patients entrant le lundi, cet appel est effectué le vendredi précédent l'hospitalisation.

VOTRE SÉJOUR

Veillez ne pas quitter votre chambre avant le passage du médecin. Il est impératif de prévenir l'équipe soignante si vous quittez la chambre car nous mettrons tout en œuvre pour vous retrouver.

VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

Le médecin recevra votre famille sur rendez-vous. Aucun renseignement ne sera donné par téléphone (sauf conditions exceptionnelles).

Il est impératif d'informer le médecin de **vos antécédents**, de l'ensemble des **traitements suivis et médicaments** que vous prenez.

Pour certains examens, en plus des explications données oralement par le médecin, une fiche d'information et de consentement vous sera remise.



LES REPAS

De l'eau puis une légère collation vous seront servis aux horaires indiqués par le médecin anesthésiste.

En cas de régime, sur prescription médicale, un menu spécifique vous sera proposé par la diététicienne. Merci de le respecter.



ACCOMPAGNANTS

Un seul accompagnant est autorisé.

En cas d'hospitalisation de mineurs, la présence des parents est favorisée.

VOS DROITS ET DEVOIRS

Vous pouvez en prendre connaissance sur le livret d'accueil de l'établissement en flashant ce QR-CODE



et également sur les affiches dans le service (Charte du patient Hospitalisé) ou sur notre site internet.

Si vous avez une question concernant la personne de confiance, les Directives Anticipées (modèle dans le livret d'accueil), le rôle des représentants des usagers, l'accès à votre dossier, la gestion de vos données médicales, la gestion des réclamations et plaintes ... **veuillez-vous adresser au cadre de santé du service.**

VOTRE HYGIÈNE

Respecter les consignes du chirurgien en veillant à effectuer votre **douche pré opératoire.**

VOTRE ARGENT ET LES OBJETS DE VALEUR

Évitez, dans la mesure du possible, **d'amener à l'hôpital de l'argent ou des objets de valeur.**

Dans cas contraire, confiez-les à votre famille ou à votre personne de confiance. En dernier recours, votre argent peut être déposé à la trésorerie municipale de Denain. En cas de perte ou de vol, l'hôpital ne peut être rendu responsable que pour l'argent et objets de valeurs lui ayant été confiés. Soyez vigilant.

LES MÉDICAMENTS

Pour la prise de traitement habituel, veuillez-vous référer aux consignes données lors de la consultation d'anesthésie ainsi qu'aux indications de l'infirmier lors de l'appel de la veille.

LA TÉLÉVISION

Elle est gratuite. Une télécommande est disponible par chambre. Nous vous demandons d'en prendre soin. **Merci de respecter le repos des autres patients** lorsque vous regardez la télévision (son, durée, horaire).

LE TÉLÉPHONE ET INTERNET

Pour bénéficier du téléphone et d'internet, **un abonnement** doit être souscrit auprès de l'**accueil de l'hôpital**. La démarche et les frais d'abonnement sont indiqués dans le livret d'accueil de l'hôpital. La réception des appels est gratuite, seuls les appels sortants sont payants.

Vous pouvez également utiliser votre téléphone portable ou tout autre objet connecté dans votre chambre ou à l'extérieur du service dans le respect du droit à l'image des personnes.



ASSISTANTE SOCIALE

Dans le cadre de votre prise en soins pluridisciplinaire, une assistante sociale peut recevoir patients et familles sur rendez-vous, selon vos besoins.

SÉCURITÉ

IL EST STRICTEMENT INTERDIT



ORGANISATION DU SERVICE

7H Accueil des patients
Vérification et réalisation des soins prescrits

8H-12H Descentes et remontées des blocs
Surveillance post-opératoire
Sorties éventuelles

12H Accueil des patients
Vérification et réalisation des soins prescrits

13H-17H Descentes et remontées des blocs
Surveillance post-opératoire
Sortie éventuelle

19H Fermeture de l'unité

VOTRE SORTIE

Votre sortie est une décision médicale, elle est prononcée par l'opérateur et/ou l'anesthésiste, selon des critères propres à la chirurgie ambulatoire. Votre transfert vers un autre service de l'établissement peut être décidé par l'opérateur ou l'anesthésiste si une hospitalisation plus longue s'avérait nécessaire.

En cas de complications durant la nuit, weekend et jours fériés, vous pouvez contacter le service des urgences au numéro suivant : **03 27 24 39 45** ou vous y rendre directement.

En cas d'urgence, contactez le Samu : 15.

Au moment de votre sortie, n'oubliez pas :

- Votre courrier de sortie à remettre à votre médecin traitant, les ordonnances, votre rendez-vous de consultation s'il y a lieu.
- Votre bulletin de situation, si besoin,
- Vos effets personnels.

Le lendemain de votre intervention, un infirmier du service vous téléphonera pour s'assurer de votre état de santé en lien avec votre intervention. Généralement, cet appel est réalisé entre 10h et 12h selon l'activité du service. Pour certaines interventions, nous vous contacterons également le sur lendemain. Attention, si votre intervention a eu lieu un vendredi, l'appel du lendemain sera réalisé le lundi suivant.

LE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Recueillir votre satisfaction est essentiel pour nous afin de pouvoir améliorer nos pratiques. Nous vous remercions donc de prendre le temps d'y répondre.

Dans un délai de 15 jours à l'issue de votre intervention, vous recevrez un questionnaire de satisfaction par mail.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'équipe du service d'Anesthésie et de Chirurgie Ambulatoire **vous souhaite un prompt rétablissement.**



Bienvenue au Centre Hospitalier de DENAIN

Service :

Unité d'Anesthésie et de Chirurgie Ambulatoire
U.A.C.A

**Dr AIT ALI, Le Chef de service
Médecin Anesthésiste Réanimateur,
Coordonnateur du service**

Les différentes spécialités rencontrées :
Chirurgie gynécologique
Chirurgie maxillo faciale
Chirurgie orthopédique et traumatologique
Chirurgie oto-rhino-laryngologique
Chirurgie urologique
Chirurgie vasculaire
Chirurgie viscérale et digestive
Endoscopies digestives

Bonjour,

Vous venez d'arriver dans le service d'Anesthésie et de chirurgie ambulatoire. **M. le Dr AIT ALI**, Coordonnateur du service ainsi que **l'ensemble du personnel médical et paramédical vous souhaitent la bienvenue.** Le service d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire accueille des patients bénéficiant « des actes chirurgicaux réalisés dans des conditions techniques nécessitant impérativement la sécurité d'un bloc opératoire, suivis d'une surveillance post opératoire, permettant sans risque majoré, la sortie du patient le jour même de l'intervention ».

Les patients qui intègrent ce service sont informés et volontaires pour bénéficier de ce type de prise en charge (ambulatoire). Ce passeport a pour but de faciliter votre séjour en vous apportant un certain nombre de renseignements utiles. Le cadre de santé ou les membres de l'équipe soignante se feront un plaisir de vous apporter tous les renseignements complémentaires. Le personnel soignant décline sa fonction et vous donne la raison de tout soin. Quelques étudiants (étudiant infirmier, étudiant aide-soignant) peuvent être amenés à vous prendre en charge. Nous vous remercions, dans la mesure du possible, d'accepter ces soins, ils seront les soignants de demain. Néanmoins, vous pouvez les refuser en le signalant au cadre de santé du service.

La qualité de votre séjour est coordonnée par :

Cadre de santé : 03 27 24 36 00

Infirmiers : 03 27 24 36 05 ou 03 27 24 33 10

Secrétariat : 03 27 24 36 04